

Patrice Faye : "De chasseur de crocodiles à chasseur de punaises"

Slate Afrique, 16/08/2011
Affaire Faye : Le Français a-t-il bénéficié d'un jugement équitable ? Au Burundi, le Français Patrice Faye, accusé de viol sur mineur, a été condamné à 25 ans de prison. Mais la justice a-t-elle fait preuve d'objectivité ? Le Lyonnais Patrice Faye a été condamné de 25 ans de prison assortie d'une amende de 14.000 euros de dommages et intérêts pour viols sur mineur le 25 juillet 2011 à Bujumbura, la capitale burundaise. Ses avocats ont fait appel de cette décision.

Il aura fallu cinq heures d'audience à huit clos en kirundi (langue nationale burundaise, que le prévenu ne comprend même pas) pour arriver à la condamnation à 25 ans de prison de Patrice Faye. Selon les avocats du Français, cette décision de justice n'aurait pas été préconisée d'une enquête préalable. Au Burundi comme en France, l'affaire perplexe plus d'un observateur. Le cinquantenaire clame son innocence depuis le début du procès. Selon ses avocats, de nombreux détails mettent le doute sur la véracité des accusations portées par les cinq femmes qu'il aurait agressées sexuellement. L'accusé a 58 ans, l'homme que l'on surnommait Crocodile Dundee à cause de sa grande passion pour les serpents et les reptiles porte plusieurs casquettes. D'abord plombier, puis botaniste, guide touristique, herpétologue, acteur de théâtre, metteur en scène et humanitaire, c'est en 1978 que Patrice arrive au Burundi après avoir fait le tour de l'Amérique et traversé l'Afrique en auto-stop, en vélo et à planche à voile. Soudit par sa population, c'est à qu'il décide de poser son sac à dos. Il devient très populaire dans la capitale, notamment avec sa troupe de théâtre Fipili et leurs nombreuses représentations à guichet fermé au Centre culturel français, puis sur une chaîne nationale. Il serait même, selon le quotidien Iwacu, la troisième personnalité préférée des Burundais. L'aventurier s'occupait à l'époque de prendre en charge les orphelins et les déplacés, mais aussi les Batwas, un peuple pygmée marginalisé. Ains juste après la guerre civile (1993-2001) il fonde trois écoles du nom de PIF (Patrice International Faye) qui peuvent accueillir 800 enfants. Parmi ces jeunes, il y a Aisha, Methuselaha, Fabiola, Alima et Evelynne, qui l'accusent de viols. L'audience a lieu, selon le fils de Patrice Faye, les cinq accusatrices «font du cinéma». «Les jeunes filles parlent des cicatrices de Patrice à des emplacements connus de tous» et d'un plan circulaire. Or l'accusé et les juges refusent l'expertise médicale pour prouver le mensonge collectif. Abasourdi, le Français écoute impuissant les accusations dans une langue qu'il ne parle pas. Une centaine de personnes attendent de témoigner à la barre en sa faveur. Seules trois pourront être entendues. L'un de ses avocats, Willy Rubeya s'écrit que l'instruction a été faite. A aucun moment les centres de santé où certaines filles disent avoir été violées n'ont été visités par les juges. Les lieux des viols présumés n'ont pas non plus été vérifiés. Tout est uniquement basé sur des témoignages de la guerre civile. Et il ajoute: «Une plainte constitue en droit une accusation et non une preuve». Un complot? Aisha, la principale accusatrice, avait dans une lettre d'excuses expliqué avoir agi par vengeance, alors que le Français l'avait exclue de l'établissement à cause de son attitude. Une autre jeune fille a également reconnu avoir reçu de l'argent pour l'accuser. Mais de qui? Les proches de Patrice Faye dénoncent à demi mot un complot qui aurait été orchestré, selon eux, par une fondation allemande: «Avec leurs écoles et leurs orphelinats, ils sont en concurrence directe avec les activités de mon client, explique maître Monseu. «Une institutrice d'alors, une Française qui n'est restée que trois mois dans le pays, disait Patrice Faye. Alors quand une jeune fille est venue se plaindre pour elle, c'était du pain béni. » Aucun employé de cette fondation n'a souhaité s'exprimer sur cette affaire. La deuxième piste serait l'achat en 1983 d'une parcelle de hectares à Kajaga, portant le nom de Castel Croc. Celle-ci s'étend de la route de Gatumba jusqu'au littoral du lac Tanganyika, et serait convoitée par les notables du pays. Le parti au pouvoir reprocherait également à Faye d'avoir initié des sketches contre la corruption et les malversations économiques du pays. Ce qui étonne maître Rubeya, c'est que le dossier a subi une procédure accélérée qui contraste avec la lenteur judiciaire généralement connue au Burundi. En moins de 15 jours, le parquet saisissait déjà le tribunal. Vers l'expulsion? Le dossier est suivi depuis le 4 avril, le lendemain de l'arrestation de Patrice Faye, par l'ambassade de France au Burundi, ainsi que par le ministère des Affaires étrangères qui se dit «pleinement mobilisé». Selon un porte-parole du Quai d'Orsay, Patrice Faye devra «prendre son mal en patience», car une demande auprès des autorités burundaises est déjà lancée pour obtenir une «ordonnance d'expulsion vers la France». La vacance du gouvernement à Bujumbura en ce mois d'août pourrait repousser la procédure à plusieurs semaines. Mais le ministère des Affaires étrangères veut rester optimiste. Cauchemar pénitentiaire Selon Gaël Faye, qui a rendu visite à son père à la prison de Mpimba, dans le sud de la capitale, il y a vraiment urgence. Patrice, qui souffre d'une malformation cardiaque, aurait des problèmes respiratoires et sa vue baisse de jour en jour dans son cachot sans électricité (la nuit tombe à 18h). Mais «il préfère rester enfermé dans sa cellule où il risque moins de se faire agresser». Il est le seul muzumbu (blanc, en langue kirundi) de la prison, construite pour accueillir 800 personnes alors qu'il y en a 3.500 détenus. Nelson Mandela aurait pleuré en visitant le centre pénitentiaire en 2001. Pas étonnant, aux dires de certains anciens détenus qui auraient déjà vu d'autres prisonniers cuisiner des rats. Solide, Patrice, qui dit «vivre un cauchemar» n'en garde pas moins le sens de l'humour. L'aventurier qui chassait le redoutable crocodile Gustave à clarinette est un visiteur: «De chasseur de crocodiles je suis devenu chasseur de punaises». Outre les cafards, les punaises et les rats, la prison de Mpimba abriterait, selon le fils de Patrice Faye, «seulement 23% de condamnés. 72% des prisonniers seraient des prévenus». Ekia Badou